SEROC

Le magazine du Syndicat mixte de valorisation Et de traitement des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados

INFOS n°16
2018

Trier chez soi avant d'aller à la déchèterie, c'est plus facile !

SEROC EN CHIFFRES BON À SAVOIR p.4

TRI SÉLECTIF ZOOM SUR LE PLASTIQUE p.5

DÉCHÈTERIE ZOOM SUR LA BENNE TOUT-VENANT p.7

TEXTILES QUE DEVIENNENT-ILS ? p.10

UNITÉ DE TRANSFERT DE BAYEUX p.11

Je trie, je recycle, nous valorisons SEROC

EDITO

Depuis avril 2018, le SEROC s'est engagé aux côtés de l'ADEME dans un contrat d'objectifs (2018-2021) qui vise à développer l'économie circulaire sur le territoire. L'intention est de réduire notre production de déchets et de recycler davantage ceux que nous produisons. A l'heure actuelle, nous sommes dans une économie linéaire : j'achète, je consomme, je jette, avec pour conséquence la hausse de la production de déchets. Le rôle du SEROC est de vous accompagner au quotidien pour inverser la tendance : mieux trier à la maison et en déchèterie, acheter des produits non suremballés ou en vrac, composter, réparer, gaspiller moins. Chaque geste compte pour développer une économie locale plus vertueuse et moins génératrice de déchets. Ainsi, grâce aux efforts de tous, rien n'est perdu, tout est réutilisé et transformé. Les déchets sont réduits et deviennent des ressources pour d'autres. Osons être acteurs de ce cercle vertueux ! Vous trouverez dans ces pages quelques conseils pour être des citoyens trieurs avisés !

Je vous souhaite une bonne lecture,

Christine SALMON
Présidente du SEROC

POURQUOI LE SEROC INFOS ?

Publié tous les ans, le SEROC INFOS vous permet d'en savoir plus sur vos déchets :
- L'évolution des tonnages, des ordures ménagères, du tri sélectif et des déchèteries.
- La mise en place de nouvelles filières de valorisation : pourquoi, comment ?
- Les moyens mis en place pour réduire la production de déchets au quotidien.

SEROC INFOS

- *Éditeur : Syndicat mixte de traitement Et de valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados*
1 rue Marcel Fauvel - ZAC de Bellefontaine - BP 18118
14401 BAYEUX
Tél. 02 31 51 69 60
www.seroc-bayeux.fr
- *Directeur de publication : Christine Salmon*
- *Rédacteur : Adèle Heuzé*
- *Rédaction et conception : Florence Lepage-Culleron*
- *Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux*
- *Nombre d'exemplaires : 70 000*
ISSN 1770-4979
- *Crédit photos : SEROC*

Les adhérents au SEROC qui assurent la collecte de vos déchets :

SOMMAIRE

SEROC EN CHIFFRES
BON À SAVOIR

p. 4

TRI SÉLECTIF
ZOOM
SUR LE PLASTIQUE

p. 5

DÉCHÈTERIE
ZOOM SUR
LA BENNE TOUT-VENANT

p. 7

TEXTILES
QUE DEVIENNENT-ILS ?

p. 10

UNITÉ DE TRANSFERT
DE BAYEUX

p. 11

VOTRE CONTACT

SEROC

1 rue Marcel Fauvel
ZAC de Bellefontaine
BP 18 118
14 401 BAYEUX
Tél. 02 31 51 69 60
accueil@seroc14.fr
www.seroc-bayeux.fr

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

CITEO

SEROC EN CHIFFRES (2017)

BON À SAVOIR

VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Soit 31 258 tonnes de déchets traités
Évolution 2016/2017 : + 1,4 %

VOS DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE

Soit 36 169 tonnes de déchets traités
Évolution 2016/2017 : + 4,3 %

LE TRI SÉLECTIF

Soit 16 003 tonnes de déchets traités
Évolution 2016/2017 : + 0,8 %

TOTAL DES DÉCHETS

Soit 83 430 tonnes de déchets traités en 2017

TRIONS MIEUX, RÉDUISONS PLUS !

Et réussissons à réduire de

86 kg/hab par an

nos ordures ménagères collectées en porte-à-porte

COMMENT ?
Facilement, avec des gestes simples à la portée de tous, à réaliser sur l'un ou plusieurs déchets suivants :

- ***28 kg :*** *si on fait du compostage (possibilité d'obtenir un composteur, renseignez-vous auprès du SEROC).*
- ***24 kg :*** *en déposant les déchets recyclables dans les sacs jaunes où dans les conteneurs à tri sélectif (carton, briques alimentaires, emballages en métal, bouteilles et flacons en plastique).*
- ***14 kg :*** *en évitant de faire du gaspillage alimentaire.*
- ***12 kg :*** *en évitant de mettre des déchets de déchèterie (piles, petits électroménagers, câbles...).*
- ***8 kg :*** *en déposant les textiles dans les conteneurs dédiés (vêtements propres et secs mêmes abîmés, chaussures, maroquinerie et linge de maison).*

TRI SÉLECTIF
ZOOM SUR LE PLASTIQUE

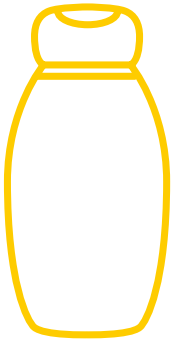

Flacons

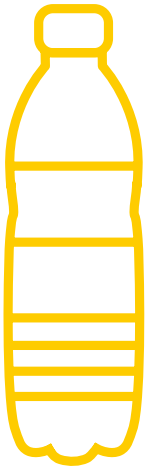

Bouteilles

Bidons

SEULEMENT LES FORMES DE FLACONS BOUTEILLES ET BIDONS

TOUS LES AUTRES PLASTIQUES (FILMS, BARQUETTES, POTS...) VONT DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES.

POURQUOI NE PEUT-ON PAS METTRE TOUS LES PLASTIQUES ?

Il existe une vingtaine de plastiques de compositions différentes.
On trouve du PET (Polyèthylène Téréphtalate) qui sert essentiellement pour les bouteilles de sodas, jus de fruits, huile alimentaire.
Le PEHD (Polyéthylène Haute Densité) est utilisé pour fabriquer les bouteilles de lait, de soupe, de détergents ou les flacons de toilettes comme les gels douches, les shampooings...
On trouve également du PP (Polypropylène) dans la vaisselle en plastique, les récipients alimentaires ou les emballages de margarine.
Le PS (Polystyrène) est souvent utilisé pour la fabrication des pots de yaourts.
S'il est assez facile d'identifier les plastiques PET et les PEHD par leur forme, cela reste plus compliqué pour les autres emballages plastiques.
A noter que les centres de tri sont actuellement équipés pour trier les PET et les PEHD, mais n'ont pas encore la technologie pour trier les autres plastiques.

LES AUTRES DÉCHETS À TRIER

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, publicités, enveloppes avec et sans fenêtres, cahiers, papier bureautique...

TOUS LES CARTONS

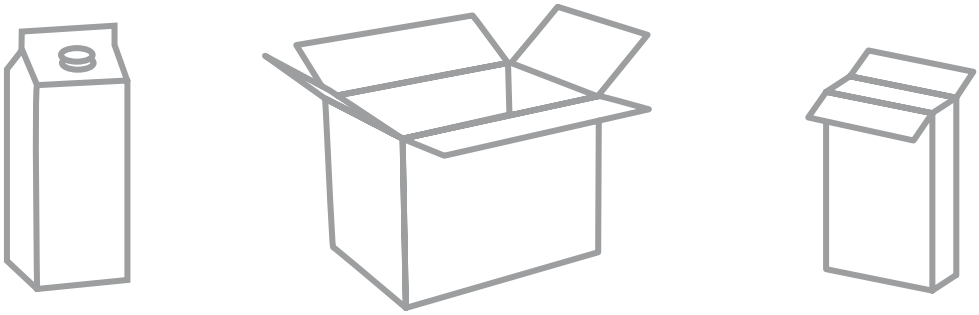

Cartonnettes, cartons d'emballage, briques alimentaires, rouleaux en carton de papier toilette ou d'essuie tout.

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Aérosols, boîtes de conserves, canettes, barquettes et papier aluminium...

POURQUOI NE PEUT-ON PAS TRIER CERTAINS DÉCHETS ?

Le papier peint : papier qui a subit un traitement chimique le rendant impropre au recyclage.

Petits morceaux de papier : plus les déchets sont petits plus il est difficile de les trier, ils sont évacués au moment du passage au criblage (tri par grosseur).

QUELQUES CONSEILS :

Retirer les plastiques et les polystyrènes à l'intérieur des cartons.

Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres : les machines du centre de tri ne sont pas capables de les séparer. Les déchets imbriqués ne peuvent pas être recyclés. Ils seront refusés (erreurs) et partiront dans les ordures ménagères.

Dans vos achats, privilégiez les aliments emballés dans des contenants recyclables.

DÉCHÈTERIE
ZOOM SUR LA BENNE TOUT-VENANT

La benne tout-venant est l'une des bennes sur les déchèteries qui se remplit le plus vite. C'est aussi la seule dont le contenu n'est ni trié, ni recyclé. Tout ce qui est déposé dans cette benne est directement enfoui.

CONSTAT :
Après plusieurs analyses du contenu des bennes tout-venant sur l'ensemble du réseau des déchèteries du SEROC, on s'aperçoit que la moitié des déchets des bennes tout-venant n'est pas à la bonne place. Ces déchets mal triés pourraient être recyclés s'ils étaient déposés dans les bonnes bennes.

Seuls les déchets qui ne disposent pas d'une benne appropriée sur la déchèterie sont à déposer dans la benne tout-venant.

100%
de la benne tout-venant est enfoui

Benne tout-venant

LUCAS, AMBASSADEUR TOUT-VENANT

Quel est votre rôle ?
Je suis en renfort auprès des gardiens pour inciter les gens à trier plus avant de jeter dans la benne tout-venant.

Quels sont les déchets les plus difficiles à trier pour les usagers ?
Les objets électriques ou à piles, souvent les usagers pensent que s'ils enlèvent les piles ou les fils électriques ils peuvent les déposer dans la benne tout-venant, alors qu'en réalité tous ces objets doivent être déposés en intégralité (ex : aspirateur + flexible + tube + brosse) dans la benne D3E (Déchets Equipements Electriques). Dans les D3E le déchet sera recyclé tandis que dans la benne tout-venant il sera enfoui.

Que recommanderiez-vous aux usagers ?
De mettre les bidons d'huile de vidange vides dans le bac dédié et non pas dans le tout-venant. Pour les bidons de lave glace, ils seront à déposer dans le tri sélectif.

ENSEMBLE, TRIONS MIEUX EN

DES SOLUTIONS EXISTENT !

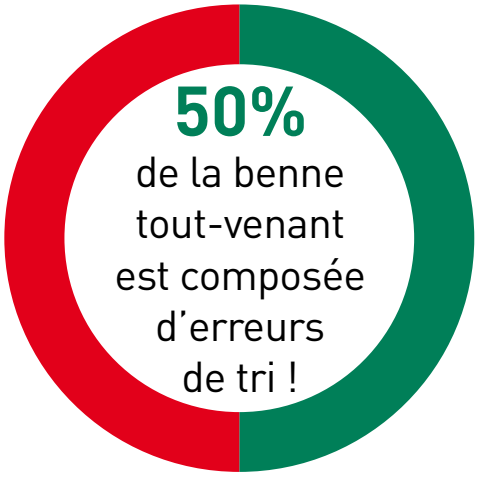

Il existe des solutions simples à mettre en œuvre et à portée de main avant de jeter des objets.

Pensez-vous à déposer vos vieux objets dans la benne récup'solidaire ? Cette benne est présente sur chacune des déchèteries du SEROC (sauf Ecrammeville), les objets sont revendus à petits prix dans des recycleries.

La réparation ça vous parle ? Des associations de type «Répare café» existent à Bayeux, Vire et Caen. Des magasins de plus en plus spécialisés se créent régulièrement, renseignez-vous autour de vous !

Relooker des objets, vous y avez pensé ? Cette démarche est de plus en plus tendance, elle permet de personnaliser des objets, d'avoir des pièces uniques. Révélez l'artiste qui est en vous !

Remorque version «non triée» = perte de place + perte de temps à la déchèterie = rien ne sera recyclé !

INTERVIEWS AUPRÈS D'ÉMÉLIE, ARNAUD, EMMANUEL ET NICOLAS, GARDIENS DE DÉCHÈTERIE.

Quelle est l'attitude des usagers concernant la benne tout-venant ?
Le fait d'enfouir le contenu de la benne tout-venant choque plus les usagers que si elle était incinérée. A savoir que dans les deux cas, il n'y a aucun tri ni recyclage.

Quels conseils donneriez-vous aux usagers quand ils viennent en déchèterie ?
L'idéal est de trier au préalable à la maison par matière et de préparer leur carte avant de venir. Quand ils ne savent pas où déposer certains déchets, ils peuvent demander aux gardiens au lieu de jeter directement dans la benne tout-venant. Trop souvent les cartons ne sont pas vidés et partent aussi dans la benne tout-venant, alors qu'il y a une benne spéciale carton. Chaque déchet même si petit soit-il doit être trié. Il faut considérer la benne tout-venant comme la dernière solution possible pour certains objets et non comme la solution de facilité !

DÉCHÈTERIE !

TRIER AVANT DE VENIR À LA DÉCHÈTERIE

Un conseil simple à réaliser chez soi avant de venir en déchètreie : bien trier à la maison les déchets par matière. Cela permet de gagner du temps en déchèterie et d'avoir une meilleure qualité de tri.
Si des doutes persistent sur la nature de certains déchets le gardien de déchèterie est présent pour vous conseiller. Vous pouvez aussi télécharger le livret déchèterie sur le site internet du SEROC (www.seroc-bayeux.fr).
L'exemple de la remorque sur les photos ci-dessous est parlant. Sur la photo de gauche, une remorque où tout est déposé en vrac, on peut imaginer qu'une fois arrivé à la déchèterie une grande partie du contenu sera directement déposé dans la benne tout-venant.

CHAQUE GESTE COMPTE !

Tandis que si on organise sa remorque comme sur les photos ci-dessous, cela permet de ranger les objets par matière, d'isoler les objets pouvant à nouveau servir. Cette méthode permet de gagner du temps en déchèterie puisqu'on sait déjà vers quelles bennes s'orienter. Ainsi, il y aura moins d'erreurs de tri dans la benne tout-venant et davantage de matériaux recyclés !

En séparant chez vous les déchets par matière, sur l'ensemble des photos ci-dessus, seul le polystyrène partira en benne tout venant, les appareils électriques (D3E), les emballages en verre et la ferraille iront dans la benne prévue à cet effet et seront recyclés.

2018, UN DÉBUT PROMETTEUR !

-10%

de déchets dans les bennes tout-venant du SEROC

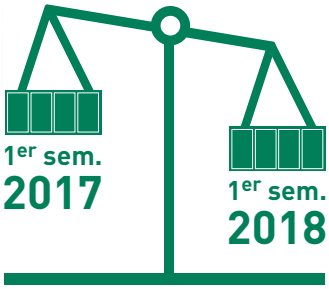

Inverser la tendance c'est possible !

Continuons à faire les bons gestes !

LES TEXTILES
QUE DEVIENNENT-ILS ?

OÙ LES DÉPOSER ?

Des conteneurs à textile sont répartis sur tout le territoire du SEROC. Pour mieux les situer vous pouvez vous aider du site internet du SEROC où une carte affiche les lieux les plus proches de chez vous. Vous pouvez aussi trouver des conteneurs à textile sur toutes les déchèteries du SEROC.

QUE DEVIENNENT LES TEXTILES ?

Une fois les textiles collectés ils sont dirigés vers un centre de tri spécial textile. On retrouve trois catégories de classement des textiles triés :

- LES RÉUTILISABLES : ce sont tous les textiles, maroquinerie (sacs, chaussures, ceintures...) ou linge de maison (draps, torchons, serviettes...) qui sont en bon état et qui peuvent resservir. Ils seront revendus dans les recycleries à petits prix.

- LES RECYCLABLES : ce sont les vêtements qui ne peuvent pas être reportés car ils sont abîmés, ils ont des tâches, des trous. Leur composition correspond à certaines filières de recyclage. On peut les retrouver dans le garnissage des sièges dans l'industrie automobile ou pour fabriquer de l'isolation thermique.

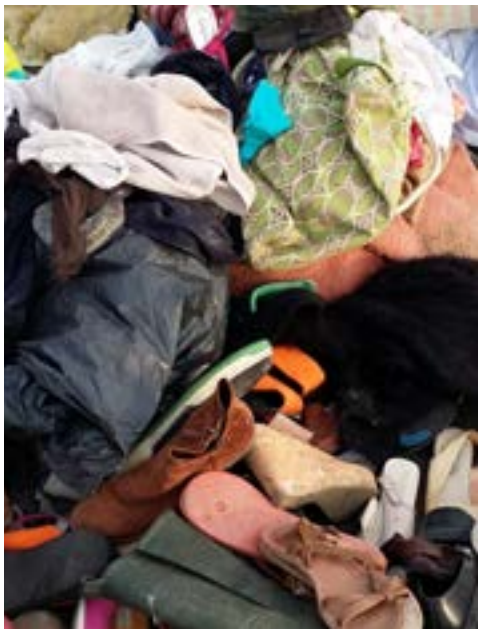

- LES TEXTILES NON CONFORMES : tous les autres textiles qui ne correspondent pas aux critères de réutilisation ou de recyclage. Ils seront incinérés ou enfouis dans un centre d'enfouissement.

QUELS TEXTILES DANS LES CONTENEURS ?

On peut déposer dans les conteneurs à textile tous les vêtements usés, tâchés ou démodés, seulement s'ils sont propres, secs et conditionnés dans un sac. On peut aussi y déposer tout le linge de maison (draps, torchons, serviettes...), la maroquinerie (sacs à mains, ceintures...) et les chaussures par paire.

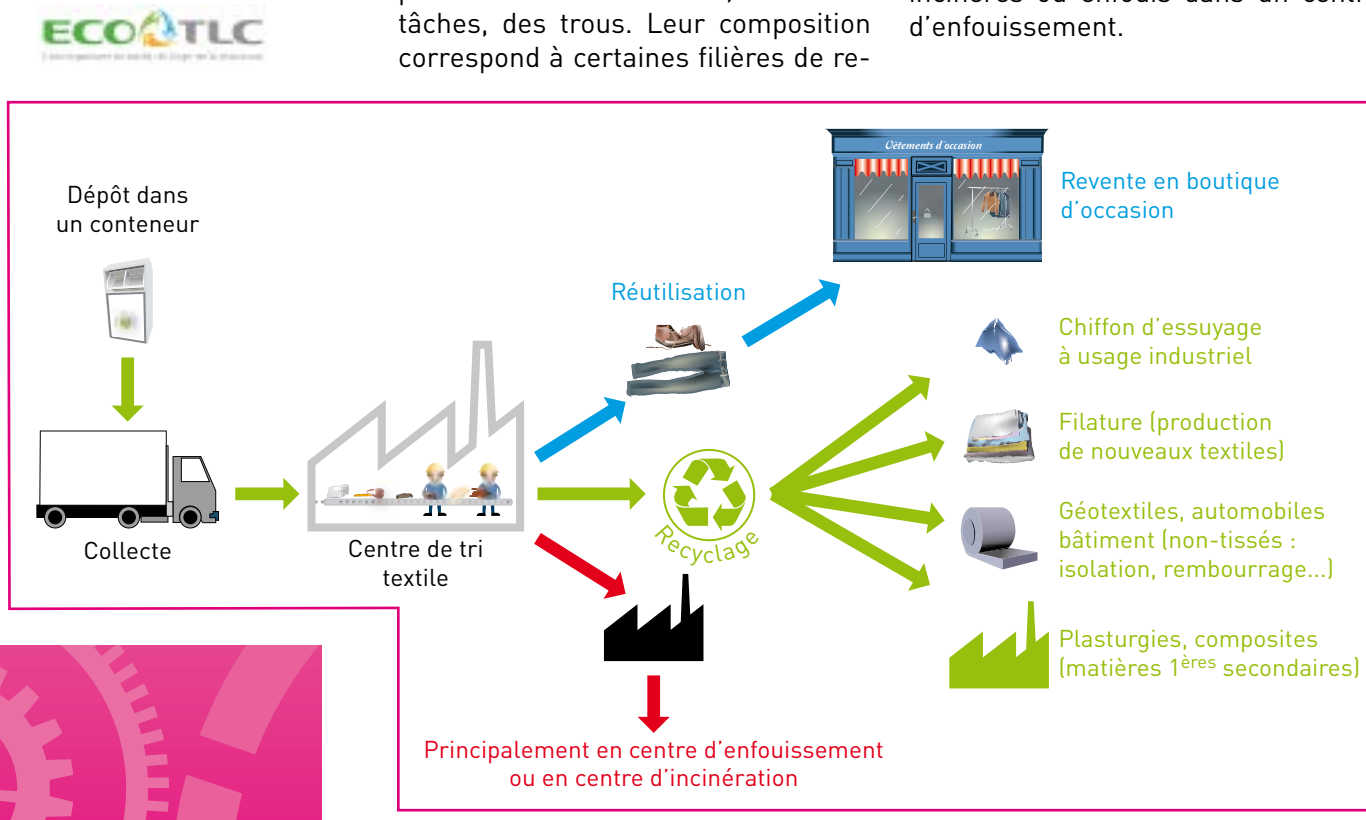

UNITÉ DE TRANSFERT
À BAYEUX

L'unité de transfert située sur la ZAC de Bellefontaine est mise en service depuis le 2 juillet 2018. Elle pallie à la fermeture du centre d'enfouissement situé à Esquay-sur-Seulles géré par la société SEA. Cette base logistique sert pour le transport des déchets vers des centres de traitement.

Elle est composée d'un quai supérieur où viennent vider les bennes d'ordures ménagères, les bennes de tri sélectif et les bennes tout-venant. Le niveau supérieur est composé de 7 quais (3 pour les ordures ménagères, 2 pour le tri sélectif et 2 pour le tout-venant). Les portes d'accès s'ouvrent uniquement le temps du passage des bennes, évitant ainsi les envols et la propagation d'odeurs.

Sur le quai inférieur se trouvent les semi-remorques à Fond Mouvant Alternatif (F.M.A.) qui réceptionnent les déchets par catégorie (tout-venant, tri sélectif et ordures ménagères). Le F.M.A. permet une optimisation du stockage en tassant automatiquement les déchets par système hydraulique. Il peut contenir jusqu'à 26 tonnes d'ordures ménagères, ou 12 tonnes de tri sélectif, ou l'équivalent de 3 caissons de bennes tout-venant. Une fois la semi-remorque pleine, la bâche se referme et le camion sort de l'unité de transfert en direction du centre de traitement adapté à son contenu. Tout comme le quai supérieur les portes d'accès s'ouvrent uniquement le temps du passage des camions.

Déchargement d'une benne d'ordures ménagères sur le quai supérieur.

Déchargement d'une benne tout-venant sur le quai supérieur.

Semi-remorque en quai inférieur. Il réceptionne les déchets et les achemine vers l'unité de traitement adaptée à la nature des déchets.

QUELQUES CHIFFRES

90 711
habitants concernés
par cette structure

29 véhicules en circulation
par jour

33 587 tonnes
par an

le poids total de déchets qui vont transiter par l'unité de transfert à Bayeux

FAISONS LE BON GESTE !

TRIONS MIEUX !